



Démission secrétaire ASL

Par **ToTophe38**, le **29/01/2013** à **16:00**

Bonjour,

La secrétaire de l'ASL dont je suis président a vendu sa propriété sans donner signe de vie. Je n'arrive pas à la contacter, et je n'ai pas reçu de démission de sa fonction de secrétaire de sa part.

Dois je procéder à une AG avec élection d'un nouveau bureau ? Le fait que la secrétaire ait vendu sa propriété annule par là même tout engagement qu'elle avait avec l'ASL ?

Merci d'avance